

IDÉES

Mont Orford

Échos du mont Pinnacle

MAURICE GILL
PrésidentNATHALIE BERGER
Vice-présidenteDANIELLE DANSEREAU
Cofondatrice et ex-présidente
Fiducie foncière Mont-Pinacle

Lettre à Jean Charest, premier ministre du Québec

Vous souvenez-vous de la bataille du mont Pinnacle? Il y a plus de 15 ans, nous avons été interpellés, indignés et mobilisés par la menace qui a plané sur ce petit massif de Frelighsburg, dans les Cantons-de-l'Est. Tout comme aujourd'hui à Orford, le projet d'un promoteur privé — dans un premier temps: centre de ski, terrain de golf et 350 résidences — risquait de modifier à jamais le joyau de notre région, dernière montagne encore relativement sauvage à proximité de Montréal.

Nous avons l'impression, dans le débat actuel au mont Orford, de revivre les affres de cette saga. Sans être identiques, les enjeux sont comparables. On dirait que l'histoire se répète: profonde division de la population locale inquiète de sa survie économique, recours aux interventions politiques pour retirer, sur le mont Pinnacle, plus de 1000 hectares de la protection de la Loi sur le territoire agricole, consultations, audiences publiques, études d'impacts environnementaux, alerte dans la presse locale, régionale et nationale.

Dans notre cas particulier, nous avons aussi vécu la modification du projet du promoteur, deux référendums municipaux, un plan d'urbanisme et de nouveaux règlements, d'importantes poursuites judiciaires contre des individus, des élus municipaux et la municipalité de Frelighsburg, intentées et perdues par le promoteur, dont la toute dernière s'est rendue jusqu'en Cour suprême.

En octobre 2004, celle-ci a finalement exonéré les élus municipaux de tout blâme, affirmant que la protection de l'environnement est un objectif légitime pour une collectivité.

La conservation, c'est l'avenir!

À travers tout ça, la solution la plus rassembleuse et la plus positive a été la création en 1991 d'une fiducie foncière afin de commencer à prendre nous-mêmes en main la protection de nos espaces sauvages. Au moyen de l'acquisition de terrains et la négociation d'ententes (servitudes) de conservation à perpétuité avec des propriétaires privés, nous tentons, avec nos moyens limités de bénévoles, de relever le défi suivant: et si la conservation pouvait s'avérer une solution rentable à long terme pour l'avenir de notre région? Si la voie écologique pouvait être génératrice d'emplois, moteur de notre économie locale?

Nous en sommes encore à nos débuts, et ce défi est de taille car il oppose à nos vieux réflexes de «propriétaires privés» de nouvelles pratiques de gestion de territoires ciblés comme faisant partie d'un patrimoine collectif. Il s'agit de redéfinir nos rapports avec notre environnement, de proposer de nouveaux modèles de jouissance du territoire, de faire preuve d'imagination et de détermination.

Bois d'œuvre

Le Québec et l'Ontario sont les grands perdants

NSIMBA KINUANI

Vice-président marketing et ventes, Groupe GDS, et ex-économiste en chef de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec de 1995 à 2002, l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

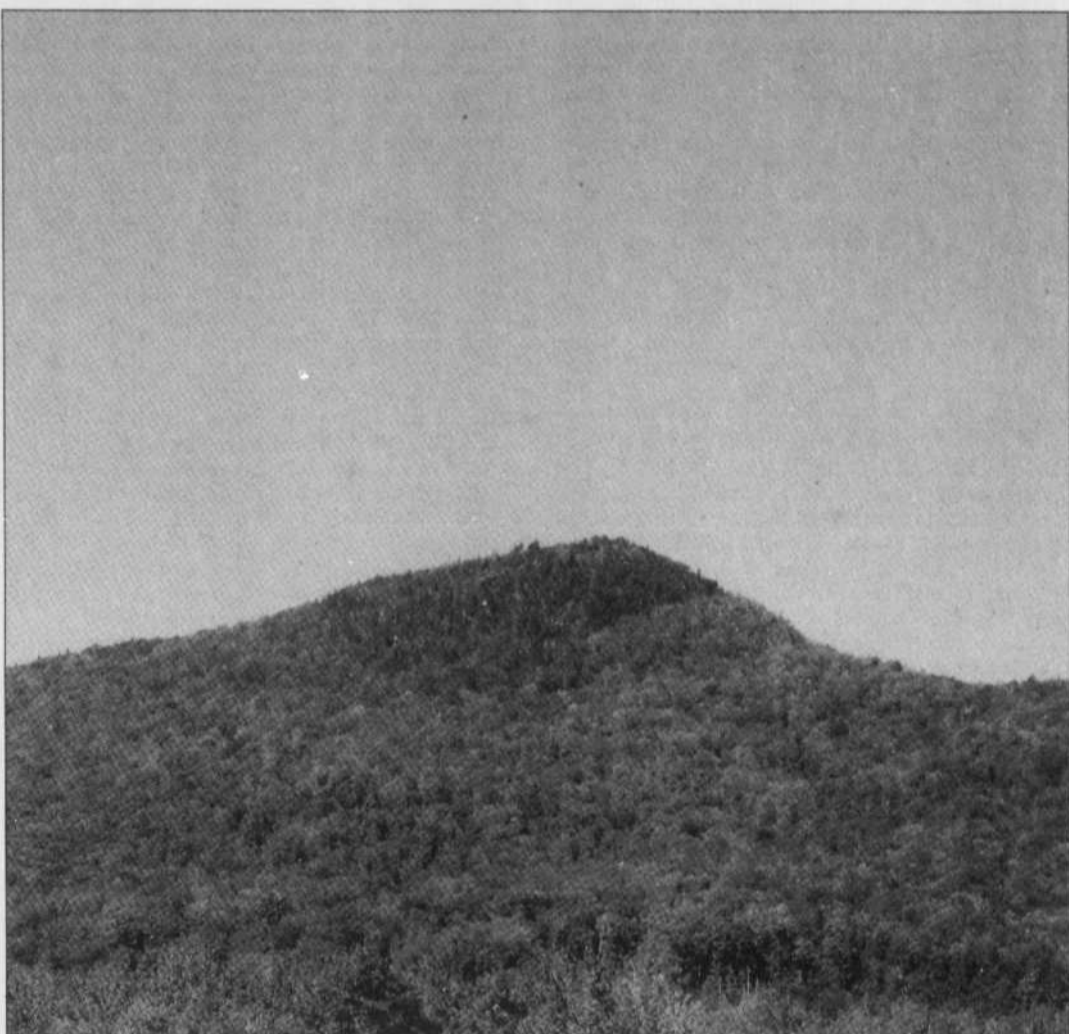
L'entente de principe sur le bois d'œuvre résineux conclue le 27 avril dernier entre le Canada et les États-Unis a suscité beaucoup de réactions. La grande majorité de l'industrie canadienne et les gouvernements l'accablent alors qu'une minorité d'organisations et les partis d'opposition la condamnent.

Ceux qui condamnent cette entente le font principalement à cause du milliard de dollars laissé aux Américains par l'industrie canadienne afin d'«acheter la paix». Est-ce trop cher payé? L'histoire le dira. Mais qu'en est-il de ce fameux milliard? Il sera divisé également entre des membres de la Coalition de l'industrie américaine et un fonds pour la promotion du bois en Amérique du Nord.

Que l'argent laissé à la Coalition de l'industrie américaine (500 millions) soit un dangereux et fâcheux précédent, j'en conviens. Mais il s'agit d'un compromis. De toute façon, en poursuivant la guerre, cet argent se serait probablement volatilisé avec le taux de change, comme l'a fait une partie de nos dépôts passés aux douanes américaines.

Par contre, un fonds de 500 millions financé par l'industrie canadienne pour la promotion du bois en Amérique du Nord n'est pas si mauvais en soi, même s'il aurait idéalement fallu que toute l'industrie nord-américaine y contribue.

En effet, quand on sait que les matériaux substitués du bois (acier, plastique, béton, etc.) grugent de plus en plus de parts de marché au bois, l'accroissement de la consommation du bois est la solution toute désignée pour résoudre le problème de surplus de bois dans ce marché global, et ce, bien avant la seconde transformation. En effet, point de deuxième transformation sans une industrie primaire forte. Or l'industrie ne disposait pas d'assez de fonds pour poursuivre ce noble objectif comme l'a fait la Finlande, qui a atteint en 2005 une consommation de bois d'œuvre de 1,216 m³ par habitant par année, contre 0,655 m³ au



Vue du mont Pinnacle, à Frelighsburg.

Construire des condos n'est pas la seule solution aux problèmes de développement. L'écotourisme est une tendance lourde des années futures, tendance révélée par les plus récentes études de l'Organisation mondiale du tourisme.

C'est donc à titre de membres de la Fiducie foncière Mont-Pinacle que nous sommes si inquiets de votre projet de vendre une partie du parc du Mont-Orford comprenant son sommet. C'est là que votre action risque d'avoir un impact direct et important sur notre travail de conservation: en invalidant les ententes conclues lors de la création du parc du Mont-Orford avec les propriétaires privés qui ont fait don de leurs terres, vous minez l'idée selon laquelle il est possible de conserver des terres à perpétuité.

On peut aussi s'interroger sur la durabilité du statut de réserve naturelle privée qui peut être octroyé à perpétuité à un propriétaire en vertu de l'actuelle Loi sur la conservation du patrimoine naturel, administrée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Quel message envoie-t-on?

Il est déjà difficile de convaincre des propriétaires privés de faire confiance à un modeste organisme de conservation comme le nôtre. Quel message en-

voyez-vous en ce moment à toute la population en voulant modifier la Loi des parcs, qui stipule à son article 5 que «[...] le terrain faisant partie d'un parc ne peut pas faire l'objet de vente ou d'échange»?

À la suite d'une résolution adoptée à l'unanimité par les membres de la Fiducie foncière Mont-Pinacle en assemblée générale le 23 avril dernier, nous joignons notre voix à toutes celles qui s'opposent à la vente d'une partie du parc du Mont-Orford à des intérêts privés, appuyons la demande de moratoire exprimée par le groupe d'anciens directeurs de parcs nationaux du Québec et demandons à votre gouvernement de rechercher d'autres solutions aux problèmes de rentabilité du centre de ski et du terrain de golf actuellement sous bail, comme le proposait déjà le BAPE dans son rapport d'audience publique de mars 2005.

Nous désirons en terminant vous rappeler les mots de Frédéric Back, le cinéaste oscarisé de *L'homme qui plantait des arbres*, qui a été avec l'écologiste Pierre Dansereau un des plus ardents défenseurs de l'intégrité du mont Pinnacle au début des années 90: «*Votre bonheur ne s'arrête pas à la porte de votre jardin, il dépend de sources plus lointaines et de la qualité de vie dispensée par les montagnes. [...] Les montagnes doivent rester les refuges des sources de vie, des forêts, du mystère, de la découverte et de la liberté.*»

Retour à la case départ

Aujourd'hui, sept ans plus tard, dont cinq en guerre ouverte avec nos voisins du Sud et plusieurs millions en moins dans les coffres de l'industrie, force est de constater que nous sommes revenus à la case départ: système combiné (restriction volumétrique pour l'Est et taxes à l'exportation pour l'Ouest), allocation probable de contingents, etc. Sur ce dernier point, des déchérements sont à prévoir dans l'industrie. Bref, tout ce qu'on craignait à l'époque se concrétise... pour le bénéfice de l'industrie. Mais en attendant, que du temps perdu, que d'énergie gaspillée et que d'argent jeté par les fenêtres!

Le système proposé par l'entente de principe est complexe mais administrable. Il faudra donc que le système d'allocation de contingents qui sera mis en place (pour les provinces qui choisiront cette option, comme le Québec) soit simple et prévisible. Il devra tenir compte des sacrifices et investissements des uns qui bénéficieront à tous les industriels, exportateurs ou non.

J'ose espérer que les leçons de cet épisode de la guerre du bois d'œuvre soient retenues afin qu'à l'expiration de cette entente (sept ans plus tard) on se souvienne de toujours rechercher une solution pragmatique jusqu'au jour où les industries des deux côtés de la frontière seront suffisamment intégrées afin qu'on réalise notre idéal à tous: un libre-échange pour le bois d'œuvre nord-américain.



Norman Spector

La stratégie d'abord!

Depuis sa victoire électorale du 23 janvier dernier, le premier ministre Stephen Harper est obsédé par deux grandes priorités. La première consiste à faire en sorte que ce sera lui — et non les autres chefs des partis politiques — qui choisira la date des prochaines élections. La deuxième consiste à revenir en force avec un gouvernement majoritaire.

Son prédécesseur libéral, Paul Martin, avait exactement les mêmes priorités en tête. Les commentateurs politiques et les universitaires peuvent bien critiquer le manque de perspective des gouvernements minoritaires à long terme, il est inévitable que ceux-ci mettent l'accent sur les prochaines élections et non sur la conduite d'un bon gouvernement. Dépourvu du sens stratégique de Stephen Harper, M. Martin avait attendu qu'une crise de confiance lui éclate au visage pour puiser dans les rangs conservateurs et attirer la députée Belinda Stronach dans les filets du caucus libéral. M. Harper a agi avec beaucoup plus d'empressement avec le député de Vancouver, David Emerson. Cette acquisition a non seulement donné aux conservateurs un vétéran bien informé du dossier du bois d'œuvre mais aussi renforcé la position de leur gouvernement au Parlement, bien que celui-ci compte un peu moins de députés que M. Martin en avait après les élections de 2004.

En ménageant un siège à M. Emerson et en élisant un libéral au poste de président de la Chambre des communes, M. Harper a réussi à retirer la balance du pouvoir au Bloc québécois. De plus, à la différence de M. Martin, M. Harper a maintenant le luxe de pouvoir maintenir la confiance de la Chambre avec l'appui d'un seul parti d'opposition. Cette souplesse devrait lui donner le temps nécessaire pour mener à bien sa seconde — mais nullement secondaire — priorité, soit l'élection d'un gouvernement majoritaire.

Paul Martin a lui aussi été en campagne électorale quasi permanente pendant qu'il a occupé le fauteuil de premier ministre. Cependant, à en juger par les récents sondages, M. Harper réussit mieux que lui à améliorer son score auprès des électeurs. La stratégie de M. Martin consistait à faire plaisir à tout le monde, à côtoyer les journalistes et à s'inscrire en faux contre son prédécesseur, Jean Chrétien. C'est de cette manière qu'il s'est montré sous son jour le plus impitoyable, notamment avec la création de la commission Gomery et le licenciement de l'ancien chef de cabinet de M. Chrétien, Jean Pelletier, de son poste de président de Via Rail.

M. Harper se définit par rapport aux défauts — perçus ou véritables — de M. Martin en se dépeignant comme un leader compétent, bien organisé et capable de prendre des décisions. Afin de consolider cette image et d'empêcher les déclarations incontrôlées de certains députés qui avaient contribué à la défaite conservatrice de 2004, M. Harper est impitoyable dans ses relations avec les médias.

Les relations tendues à Ottawa ne sont pas uniques. Après le Watergate et avec la concurrence grandissante des médias au cours des ans, le rapport entre les politiciens et les journalistes est devenu de plus en plus dysfonctionnel. Rares sont les journalistes qui ne supposent pas que les politiciens ne leur racontent que des salades, voire de purs mensonges. Et rares sont les politiciens qui ne s'attendent pas à ce que leurs mots soient tordus par un journaliste ou par un rédacteur si cela convient à son ordre du jour.

Même si la population n'accorde pas beaucoup de crédit aux politiciens, il en va de même pour les journalistes puisque la moitié des Canadiens affirme ne pas avoir confiance en eux. Il n'est donc pas facile de dire qui a le plus à perdre dans l'affrontement qui oppose la tribune parlementaire à Stephen Harper, un nouveau premier ministre qui travaille fort à développer des liens de confiance avec les électeurs.

Jusqu'à la semaine dernière, la plupart des plaintes des journalistes d'Ottawa avaient trait à leurs conditions de travail. Cela étant, quiconque a écouté les conférences de presse télévisées de M. Harper ne donnerait pas beaucoup de crédit à l'idée selon laquelle le premier ministre craint de répondre aux questions des journalistes, peu importe la manière dont ils ont été choisis ou la personne qui l'a fait.

Par ailleurs, les conditions émisses pour encadrer la couverture du retour des soldats tombés en Afghanistan indiquent que le gouvernement s'inquiète de l'état de l'opinion publique. Même si la décision de ne pas mettre le drapeau canadien en berne sur la colline parlementaire est défendable à la lumière des décisions précédentes, limiter l'accès aux bases militaires ne peut qu'accroître l'inquiétude des Canadiens, beaucoup jugeant déjà que nous nous sommes appliqués dans la guerre en Afghanistan sans un véritable débat au Parlement ou dans les médias.

La semaine dernière, les partis d'opposition et les caricaturistes se léchaient les babines à la perspective de pouvoir dépeindre M. Harper comme le laquais de George W. Bush. Aujourd'hui, le plus grand risque que court M. Harper, c'est qu'il en vienne à ranimer les craintes voulant qu'il ait un programme caché. Sachant qu'il se dirige vers un scrutin qui doit absolument lui donner un gouvernement majoritaire, il serait sage que M. Harper n'encourage pas cette perception.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

nspector@globeandmail.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communiqué Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), René Leo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (liens), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marlyse Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communiqué); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Mahais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Rueland, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernais, INFORMATIQUE Yannick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.